

LA

Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Ordo des fidèles. — II Solennités de titulaires. — III Société d'une messe. — IV Union Saint-Jean. — V Correspondance romaine. — VI Apostolat de la Prière. — VII Ordination. — VIII Mgr Mathias Loras évêque de Dubuque, Iowa (*suite et fin*). — IX Pèlerinage à Lourdes et à Rome. — X Aux prières. — XI Liturgie. — XII Bibliographie.

ORDO DES FIDÈLES

Dimanche, le 9 avril

Messe du dim. de la Passion, *semi-double privil.*; 2e or. *Ecclesie* ou pour le pape; préf. de la Croix. — Vêpres du dim.

SOLENNITES DE TITULAIRES

Dimanche, le 16 avril

On ne peut faire d'ici au 7 mai aucune solennité de titulaire. J. S.

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, le 29 mars 1905.

M. l'abbé Lucien-Etienne Pineault, ancien curé de Saint-Cannt, décédé hier, était membre de la Société d'une messe.

EMILE ROY, chanoine,
Chancelier.

UNION SAINT-JEAN

Archevêché de Montréal, le 29 mars 1905.

M. l'abbé Lucien-Etienne Pineault, ancien curé, décédé hier, était membre de l'Union Saint-Jean, *Section d'une Messe*.

G. DAUTH, ch.
Secrétaire de l'Union Saint-Jean.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 8 mars 1905.

E gros incident qui défraye aujourd'hui toutes les conversations, n'est point la brusque transition des bouffonneries carnevalesques aux rigueurs du carême, mais le document que vient de publier Pie X sur la démocratie chrétienne. A dire vrai on ne s'est point aperçu que Rome ait été en carnaval ; les rues n'étaient pas plus fréquentées que les autres jours ; et les quelques masques que l'on voyait, la plupart des enfants, excitaient plus la pitié que la curiosité. Le carnaval romain est bien mort. Les Piémontais l'ont tué ; et il ne lui reste plus en Europe qu'un seul endroit où, par des efforts constants, on cherche à le galvaniser, c'est la ville de Nice.

— Le document pontifical est arrivé comme une bombe ; et cependant on présentait qu'il devait y avoir quelque chose, et qu'à une situation nouvelle le pape devait opposer des directions sûres et claires, qui avaient jusqu'ici été données plutôt comme conseils que comme ordres.

— Sans refaire l'histoire du mouvement démocrate-chrétien sous Léon XIII, avec ses alternatives de haut et de bas, il est certain qu'à la mort de ce pontife, la démocratie chrétienne, tout en étant contenue dans certaines limites, cherchait à évoluer. Elle aspirait à devenir un parti au milieu des autres et à avoir une place, d'abord marquée, puis, elle l'espérait, prépondérante, dans l'*Oeuvre des Congrès*. Trouvant le mouvement engagé, Pie X permit, en novembre 1903, le congrès catholique de Bologne qui, présidé officiellement par le cardinal Swampa, fut sous la présidence réelle et effective de l'abbé Murri, le chef des démocrates-chrétiens. On sait que le congrès devint rapidement et de purement catholique devint démocrate-chrétien, développant ses moyens d'action et indiquant ses *desiderata*. Le cardinal Swampa invita l'abbé Murri à l'archevêché, et eut pour lui

des prévenances que beaucoup prirent comme l'indication d'un changement d'attitudes.

— Le pape montra ne point approuver le congrès de Bologne et ses décisions ; le comte Grossoli, président général de l'Oeuvre des congrès, donna sa démission, et il sembla que tout s'était apaisé. Cependant les démocrates-chrétiens ne demeuraient point inactifs ; ils avaient une presse assez forte et très ardente, ils tenaient des conférences, ralliaient entre eux leurs divers centres d'actions, faisaient de la propagande, et quand ils se crurent assez forts décidèrent de frapper un grand coup. Ils annoncèrent pour le mois de mars à Bologne, ville des anciens états pontificaux, un congrès de la démocratie chrétienne.

— Cette fois, la parole pontificale est venue claire, nette, précise ; et les catholiques italiens ne peuvent plus se cacher derrière un subterfuge pour refuser l'obéissance au chef suprême de l'Église. Le congrès futur de Bologne est interdit à tous les catholiques, surtout aux prêtres, et des censures frapperaient ceux qui contreviendraient à ces ordres péremptoires. Il est certain qu'en présence d'un désaveu aussi éclatant les démocrates-chrétiens se le tiendront pour dit, et que l'agitation qui menaçait d'envahir toute l'Italie s'arrêtera par obéissance au Souverain-Pontife. Le rêve de ces démocrates était certes généreux ; mais il n'était point suivant les vues de Dieu, suivant les directions de l'Église. Celle-ci ne peut abdiquer la direction du mouvement social qui rentre évidemment dans la discipline générale. Et celle-ci appartient exclusivement au Souverain-Pontife.

— On vient de publier le mandement du carême pour la ville de Rome et son district. Bien des personnes avaient espéré qu'au dernier moment Pie X aurait promulgué un indult dispensant du jeûne et de l'abstinence, eu égard à la grande mortalité et aux ravages de l'influenza.

Mais le cardinal Respighi n'a proposé aucune mesure à Sa Sainteté qui, devant ce silence, n'a point cru prendre sur elle la conces-

sion d'un adoucissement qu'on ne lui demandait pas. Par contre, nous trouvons dans l'indult une particularité qui se réalise pour la première fois. Les trois derniers jours de la semaine sainte sont à Rome *magro stretto*, c'est-à-dire qu'on ne peut manger ni œufs, ni laitages et que l'huile est seule permise pour les apprêts. On voit bien qu'on se trouve dans un pays où l'huile est abondante, excellente, et où le peuple en fait plus usage que du beurre. Mais cette année le cardinal-vicaire a pensé que trois jours de *magro stretto* de suite étaient un peu trop ; et il a décrété qu'à la place du jeudi saint, on ferait maigre le mercredi saint, ce qui en brisant cette continuité donnerait à l'estomac moins de fatigue.

— Le pape est très préoccupé des événements qui se préparent en France. Il voudrait espérer, *in spem contra spem* ; mais les avis qu'il reçoit de tous les côtés enlèvent une à une toutes ses espérances. « Je ne veux pas croire à la séparation, disait-il il y a quelques jours à un prélat, pour deux motifs : l'un surnaturel, l'autre politique. Le premier c'est que je me refuse à croire que la France, nation si catholique, qui a toujours tant fait pour l'Église et continue encore aujourd'hui à se montrer si généreuse envers le Souverain-Pontife, redescende au rang des nations payennes et même barbares. Le second motif est que si le gouvernement rompt le concordat, il est obligé de donner la liberté ». Et le prélat répliquait : « Le gouvernement ne veut plus du concordat, mais il veut moins encore donner la liberté ; déjà des règlements de police des cultes sont élaborés ; ils sont tellement précis et minutieux, qu'avec eux l'Église sera bien moins libre que sous le concordat, et qu'il ne sera plus possible à un prêtre de dire la messe sans la permission du gouvernement ». Et le pape ajoutait : « C'est une persécution plus terrible que celle des empereurs romains, plus violente que celle des barbares, c'est la persécution de Julien l'Apostat ».

Rome, le 15 mars 1905.

— Les évêques français restent divisés sur la manière de réparer les brèches matérielles et morales que la rupture du concordat fera à

l'Eglise. Deux partis se sont formés. Les uns voudraient la séparation complète et refuser tous les adoucissements que le gouvernement laisse encore provisoirement. Les seconds, et je dois avouer qu'ils sont plus nombreux, désireraient au contraire profiter de tous les attermoiements insérés dans la loi, accepter pour eux et leurs prêtres les modestes ou mieux misérables pensions que fera le gouvernement, conserver les églises, les louer ensuite, faire en somme que l'état futur de l'Eglise de France différât le moins possible de son état antérieur. Il n'y aurait presque rien de changé, disent-ils. C'est vrai ; mais il y aurait la liberté de l'Eglise en moins, car sous la nouvelle loi l'Eglise sera bien moins libre qu'elle l'était avec le concordat. Selon la parole d'un républicain qui a des accès d'honnêteté : par la rupture, l'Etat est débarrassé de l'Eglise ; mais l'Eglise n'est point débarrassée de l'Etat.

— Cette division de l'épiscopat français appelle-t-elle un remède, et quel est-il ? Si on pouvait comparer Français et Allemands, il n'y aurait qu'à laisser les catholiques s'organiser entre eux comme les Allemands l'ont fait à l'occasion du *Kulturkampf*. Le sentiment religieux a suffi pour créer cet admirable centre allemand qui a racheté la liberté de l'Eglise. Malheureusement les Allemands étaient unis, nous sommes divisés ; les Allemands s'étaient carrément placés sur le terrain catholique, et les Français déclarent que le terrain catholique est la plus mauvaise des plateformes.

— Or, cette division rend nécessaire, absolument indispensable, l'intervention pontificale. Incapables de nous diriger, nous pouvons et savons encore obéir. Et quand le pape aura parlé, fidèles, prêtres, évêques, n'auront qu'une voix pour dire *Amen*.

— La démocratie chrétienne a reçu en Italie un coup dont elle ne se relèvera pas. On sait que se constituant en section autonome, elle ne voulait plus se soumettre au second groupe de l'Œuvre des congrès, dont elle formait, d'après le plan pontifical, une partie. Après avoir passé près d'une année à s'organiser, ce parti jugea que le

le moment était venu de faire la revue de ses forces, de compter ses combattants et avait convoqué pour le mois de mars un congrès à Bologne. La lettre pontificale a fait avorter le congrès ; mais les démocrates chrétiens autonomes n'abandonnent pas encore la lutte ; et se réunissant, il y a trois jours à Rome, ils ont maintenu leurs principes, leur adhésion à la fédération de l'Italie centrale, tout en se déclarant soumis au Souverain-Pontife dans les choses qui regardent la religion. On ne pourrait donc pas dire : « *Roma locuta est, causa finita est* ». Toutefois il est clair qu'après la lettre de Pie X, ce parti ne pourra plus continuer à jouer sur l'équivoque, à se dire protégé par le pape et persécuté par les intransigeants de Vatican. Tous les éléments qui y sont entrés de bonne foi ouvriront cette fois les yeux, il ne restera plus que des meneurs sans suite et des chefs sans soldats. Ce sera encore beaucoup.

— Le consistoire est fixé pour le 27 de ce mois, et il n'y aura aucun cardinal. Toute promotion dans ce sens sera renvoyée au consistoire que le pape compte tenir vers le mois de juin, peut-être à l'occasion du Congrès Eucharistique.

DON ALESSANDRO.

Apostolat de la Prière

Intention générale pour le mois d'avril 1905

Approuvée et bénie par Pie X

La patience chrétienne

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre, en particulier, pour que nous acceptions vaillamment, chrétiennement, toutes les occasions de souffrir et d'imiter votre patience.

Résolution apostolique : Exerçons nous à la patience, mais évitons d'exercer celle des autres.

ORDINATION

Dimanche, le 26 mars, Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, a fait dans la cathédrale les ordinations suivantes :

Sous-diacres

Pour la Compagnie de Jésus : FF. A. Villa, J. Corbett, E. Boll, J. Murray, M. Fortier, W. Tessier.

MGR MATHIAS LORAS

EVEQUE DE DUBUQUE, IOWA

Fils de France, exilé de son pays pour la foi, missionnaire de l'Ouest américain et évêque d'un grand diocèse

(Suite et fin)

Travaux en Amérique

L'APOSTOLAT de l'enseignement ne fut pas négligé par cet évêque selon le cœur de Dieu. La fondation de son séminaire fut pénible, longue et longtemps dans la pénurie ; mais elle restera comme une de ses plus belles œuvres. Les Sœurs de la Charité ouvrirent, après bien des efforts, une école de filles dans Dubuque ; tandis que les Frères du Puy commencèrent les classes des garçons dans l'évêché même, sous la surveillance de l'évêque. Il avait réussi à nicher chez lui, tout à la fois, son clergé, au premier étage ; ses séminaristes, au grenier ; et à la cave, près de la cuisine, ses enfants d'école. Il les garda tous jusqu'en 1850, alors qu'il ouvrit le séminaire du Mont Saint-Bernard. En suscitant des vocations, Mgr Loras ne faisait que remplir son devoir de curé et d'évêque. Pousser les âmes là où Dieu les appelle est, en effet, une des premières et plus importantes fonctions du ministère pastoral et épiscopal. Dieu sème partout, dans le vaste champ de l'Eglise, des âmes qu'il destine à la perfection religieuse ou sacerdotale ; malheu-

reusement, trop souvent ces plantes délicates ne sont point cultivées et ne peuvent donner leur fruit. C'est une bien grave responsabilité, pour un prêtre ou un évêque, que de laisser périr ainsi dans sa fleur ou dans son germe une seule vocation.

Ce fut en 1850 que s'ouvrit cette pépinière de prêtres de l'Ouest, où professeurs et séminaristes souffrirent tant de privations inhérentes aux débuts de toute institution d'autrefois. Un édifice, en pierre, commencé deux ans plus tard, s'éleva lentement ; car les ressources dont disposait le prélat n'étaient point assez abondantes pour qu'il lui fût possible de pousser le travail avec beaucoup d'activité : « *Ah ! si jamais je réussis à rendre ce grand séminaire prospère, soupirait-il, je chanterai alors mon NUNC DIMITTIS* ». Mais en 1855, l'entreprise fut temporairement abandonnée et les séminaristes durent se répartir dans les collèges du sud et de l'est.

Les Trappistes, qui possèdent aujourd'hui les terres les plus fertiles de l'Iowa, y arrivèrent en 1849. Parmi les religieux se trouvait le successeur de Mgr Loras, le Père Smyth, — et le premier vicaire-apostolique du Nebraska, le Père O'Gorman, nommé à la place de Mgr Ireland, qui avait reçu ses bulles, mais que Mgr Grace fit révoquer et changer en bulles de coadjuteur du diocèse de Saint-Paul, Minnesota.

Le bon évêque de Dubuque visitait souvent les classes de catéchisme, où son plaisir était d'entendre réciter, par les plus âgés, l'évangile du dimanche. A vêpres, il faisait chanter les psaumes par toute l'assistance, c'était sa passion. « Chantez, chantez, mes amis, leur disait-il, chanter, c'est prier ». Bien que pauvre chanteur lui-même, il possédait néanmoins une voix très énergique ; il chantait quand même avec ses servants et le vieux Frère David qui, caché derrière l'autel, alternait, d'une voix de retentissante trompette, avec le chœur de l'orgue, à la grande satisfaction et édification des fidèles. *Edifier le peuple !* C'était sa devise. Ses enfants de chœur, ses futurs séminaristes, comme il les aimait ! pour eux les plus éclatantes soutanes ; pour eux les surplis de fine dentelle, œuvre de pieuses mains lyonnaises.

Mgr Loras prêchait souvent, après vêpres, sur un sujet qu'il ne pouvait pas épuiser : c'était d'éviter de scandaliser les enfants ; alors sa voix s'élevait pour prémunir les parents, les instituteurs et tout son troupeau.

Gentilhomme de l'ancienne école française, il était dans ses manières d'une politesse exquise, sans la moindre trace d'affectation ou de formalisme ; sévère dans son costume qui pouvait trahir la pauvreté, mais jamais le désordre et la négligence. Il rendait ponctuellement toutes les visites qu'on lui faisait ; recevait lui-même ses visiteurs, les introduisait dans sa petite étude, où parmi beaucoup de livres se trouvaient beaucoup de morceaux de sucre à la portée des petites gens et des servants de messe. « C'est de la neige de France, mon enfant », disait l'aimable prélat, en les distribuant à ses petits visiteurs. C'est un détail, sans doute, mais qui dénote une profonde bonté et un zèle persistant pour les âmes.

Il fut homme courageux. La population qu'il trouva dans l'Ouest avait manqué de secours religieux, hélas ! faute de prêtres, d'instructions nécessaires. Par conséquent elle avait grandi dans l'indifférence et l'usage immodéré des boissons. Il fallait instruire, mais aussi condamner le vice, suggérer les remèdes, donner les règles de vie chrétienne qui n'étaient plus acceptables à plusieurs ; il ne craignit pas de faire l'un et l'autre. Il eut à soumettre l'esprit d'insubordination qui s'était introduit dans son Eglise même, et qui était tel qu'un homme moins énergique eut hésité ; mais la fermeté et la bravoure de l'évêque gagnèrent sa cause, et l'exemple fut à jamais salutaire.

Il ne connut jamais la peur. On se rappelle encore à Dubuque, qu'au milieu d'une panique causée par le toit et les murs de la cathédrale qui faisaient mine de crouler, alors que la foule se ruait vers les portes et que le célébrant même s'enfuyait de l'autel en emportant le calice et le ciboire, seul, tout seul, le vieil évêque demeura sur son trône, calme, parfaitement composé. Il avait envisagé déjà trop de périls tant en France, pendant et après la Révolution,

qu'en Amérique parmi les sauvages — sur les vastes prairies de l'Ouest. Il se confiait toujours et partout à Dieu, à la méthode des saints. Du reste, c'était aussi dans ses veines de n'avoir aucune peur des choses ou des hommes.

Homme sans peur parce qu'il était homme de foi profonde et tenaïre, homme de foi parce qu'il était homme de prière. Jamais il ne manquait sa méditation ; il multipliait ses visites au Saint-Sacrement, ne commençait rien d'important sans réciter le *Veni Creator*. Le dernier acte de sa vie fut la récitation du bréviaire. « Laissez-moi, dit-il à ceux qui l'entouraient, — l'office est long et j'ai à le réciter avant de prendre mon repos ». Les *Laudes* qu'il commença ce soir-là, il les chante maintenant et les chantera éternellement devant le trône du Roi de gloire qu'il aima tant.

Sa vie si simple fut une belle copie de l'Evangile ; s'il ne s'épargna jamais, il n'attendait pas moins de ses prêtres, ne leur allouant que six dollars par mois pour leurs voyages, leurs habits et leurs livres. Vis-à-vis du confort, presque une nécessité de nos jours, il n'eut aucune tolérance. « Le bon exemple, disait-il, vaut mieux que le talent et les œuvres ».

Le fait suivant nous le fait voir observant ce qu'il prêche à son clergé et à son peuple. Dans un voyage en France pour recruter son clergé, il s'arrêta à Troye, capitale de la Champagne. L'évêque de cette ville, Mgr Cœur, donna un banquet en l'honneur du populaire pionnier du Nouveau-Monde, et les vins les plus rares de cette fameuse province parurent sur la table ; mais l'honnête et mortifié prélat de la vallée du Mississippi s'excusa de ne pas goûter à la liqueur des dieux, disant : « Pour l'amour de mon peuple de l'Ouest, j'ai fait « la promesse d'abstinence totale ; et je désire pouvoir lui redire, à « mon retour, que les coutumes sociales de mon pays natal même « n'ont pu me faire oublier les misères de mes pauvres diocésains, ou « me faire modifier la résolution que j'ai prise pour leur bon exem- « ple ».

Le diocèse de Saint-Paul fut détaché de celui de Dubuque en

1854. Il écrivait alors à Lyon : « Quand j'arrivai ici, j'y trouvai un « prêtre, aujourd'hui j'en ai 48, desservant 60 églises et 40 missions ».

Sentant le poids des ans et des infirmités, il obtint de Rome, comme coadjuteur, le prieur de la Trappe, le Père Smyth, dont la noble et austère figure avait déjà attiré l'attention des évêques de la province. Il fallut un ordre spécial du pape pour qu'il consentit à recevoir l'onction épiscopale, à Saint-Louis, en 1857.

Le 19 février 1858, Mgr Loras mourut soudainement ; et sa mort passa presque inaperçue dans la presse et pour beaucoup de citoyens dont il avait été l'ami et le chef. Une petite annonce de sa mort, et ce fut tout. Ceci donne une idée du peu d'entreprise des journaux de la ville de Dubuque à cette époque.

Mais les catholiques désolés se pressèrent autour des restes mortels de leur premier pasteur, coupant des boucles de ses longs cheveux blancs et le bas de sa robe épiscopale. Le clergé, plus que personne, sentit la perte qu'il venait de faire. Chacun comprit que le ciel venait de lui ravir un conseiller, un guide, un père ; mais en retour, on gagnait un saint protecteur.

Il fut inhumé dans le sable, sous l'autel de la nouvelle cathédrale, où, bien qu'incomplète, il avait célébré la première messe à Noël. Un cercle fut tracé tout autour de sa tombe, pour empêcher les enfants d'y aller jouer et leur faire comprendre que cette enceinte était sacrée. Huit ans plus tard, en transférant ses restes dans un caveau spécial, auprès de ceux de son successeur, Mgr Smyth, qui venait, à son tour, de remettre son administration à Dieu, on ouvrit le cercueil et on reconnut encore la douce et vénérable physionomie du premier évêque de Dubuque. Bien que son corps ne fut jamais embaumé, pas un de ses membres n'avait souffert la morsure de la corruption.

Mgr Loras fut un grand évêque, selon la prédiction souvent répétée par le Bienheureux curé d'Ars ; mais il fut plus, il fut un saint. « *Le saint Loras* », c'est l'exclamation populaire que la tradition nous a apportée.

Nous lui devons notre premier évêque, Mgr Crétin, qui, lui aussi, fut un saint en même temps qu'un administrateur à grandes vues. De bonne heure il rêva de missions. Il voulait partir pour la Chine, Mgr Devie l'envoya à Ferney. C'était en réalité une première sorte d'apostolat que celui de cette ville jetée et retenue dans l'erreur par la philosophie de Voltaire et le protestantisme de Genève. Mgr Loras l'emmena, enfin, en 1838, sur les rives du Mississipi septentrional ; quelques années après, en 1850, il le faisait nommer évêque de Saint-Paul, au Minnesots.

Depuis le commencement jusqu'à la fin de sa carrière, dit l'archevêque de Saint-Paul, Mgr Loras glorifia Dieu et édifia les hommes. Chaque diocèse a eu son saint, le diocèse de Dubuque a eu le sien : « *Le saint Loras* ».

EM.-B. GAUVREAU,
Curé de Beardsley, (Saint-Paul).

PELERINAGE

A LOURDES ET A ROME

✓
—
Départ le 3 juin
—

Les personnes qui désirent prendre part à ce pèlerinage, pourront s'adresser à M. Rivet, 140, rue Saint-Denis, jusqu'au 1er de mai ; après cette date, M. Rivet aura son bureau au No 5, rue Saint-Lambert, coin de la rue Notre-Dame.

AUX PRIERES

✓
—
M. l'abbé Lucien Etienne Pineault, décédé à Montréal.
Sœur Marie-Sabine, née Eugénie Vézina, professe coadjutrice, des Sœurs de Saints-Noms de Jésus et de Marie, décédée à Hochelaga.
M. Henri Blain, décédé à Sainte-Cunégonde.

LITURGIE

I

Les reliques

En fait de relique, il faut user d'une grande prudence pour n'être pas trompé ; mais il n'est point nécessaire de faire de l'hypercriticisme.

Le culte n'étant en effet que relatif et se rapportant directement à Notre-Seigneur ou au saint, quand bien même l'attribution de la relique serait démontrée fausse, cela n'infirmait en rien la valeur des actes de dévotion faits devant elle.

Or, à Palencia, en Espagne, on conserve dans la sacristie de l'église paroissiale de Sainte-Marie de l'Épine, à laquelle était anciennement annexé un monastère cistercien, une épine de la couronne du Seigneur. Une discussion s'ouvrit sur l'authenticité de cette sainte épine et l'évêque interrogea à ce sujet la Sacrée-Congrégation des Saintes Reliques. Celle-ci se refusa à examiner les preuves pour et contre : "*non esse interloquendum super deductis ab episcopo Palentino*" ; mais ajouta que la possession séculaire suffit pour authentifier cette relique et permettre de lui rendre un culte (13 septembre 1904).

Cette solution est très importante en pratique, parce qu'elle permet de résoudre bien des cas.

Il n'est pas toujours aisé d'établir l'origine d'une relique, la chaîne par laquelle elle est parvenue à telle ou telle église ; mais possession vaut titre quand cette possession est séculaire, et c'est un fait qu'il est bien facile de prouver.

II

Les quinze Oraisons révélées à sainte Brigitte

Ces quinze Oraisons ont été publiées, en 1903, avec un Prologue contenant des promesses fausses, par M. Edouard Coulom, négociant à Lectoure.

Ce *Prologue*, annexé aux quinze *Oraisons* de sainte Brigitte, avait été condamné dès le 10 juin 1671 par la Sacrée-Congrégation de l'Index.

Mgr l'archevêque d'Auch a condamné le 4 juin 1903 l'opuscule rééditant les *Oraisons* et le *Prologue* qui les précède, tout en laissant hors de cause les révélations de sainte Brigitte admises par l'Eglise.

La Congrégation de l'Index a confirmé la sentence de Mgr l'archevêque d'Auch, sur appel fait par M. Edouard Coulom le 24 novembre 1903.

L'éditeur en appela au Souverain-Pontife lui-même. Le 14 avril 1904, la question fut soumise à Sa Sainteté Pie X, qui, en pleine connaissance de cause, déclara spontanément et ouvertement que : " Les promesses annexées aux *Oraisons* de sainte Brigitte sont fausses et doivent être regardées comme telles par tous les catholiques ".

Nous recommandons les lignes précédentes à l'attention de tous les fidèles ; et nous les engageons à se défier des dévotions et des pratiques nouvelles, qu'on introduit et propage trop facilement sans l'approbation de l'Eglise.

BIBLIOGRAPHIE

DEVOIRS PRINCIPAUX DES PARENTS ENVERS LEURS ENFANTS. — Par M. l'abbé L. Poitou, vicaire-général d'Angoulême. — 1 volume in-12 de 112 pages.

Sur un sujet familier à la chaire chrétienne, ce petit livre donne des détails, des développements, un ensemble de doctrine qu'on ne trouve pas d'ordinaire dans les ouvrages de prédication et de catéchisme. Et c'est ainsi qu'il répond à un besoin des jours difficiles que nous traversons, même dans notre pays.

Si l'esprit chrétien règne encore dans nos familles, on sent qu'il est entamé par les idées nouvelles qui soufflent de toutes parts et

auscitant des tentations de toutes sortes. Les habitudes de liberté, de luxe et de jouissance qui distinguent notre époque, sont en train d'altérer notre foi comme nos vieilles mœurs canadiennes. Et la jeunesse n'échappe point à ces influences pervertissantes.

C'est dire que jeunes têtes et jeunes cœurs ont besoin aujourd'hui d'une formation plus attentive et plus vigilante, qui sache avertir, réprimer, instruire avec intelligence et fermeté. Mais les parents même chrétiens pratiquants sont-ils toujours préparés à remplir ces graves devoirs?... Ils ont besoin d'être instruits eux-mêmes. Et quelle instruction pourraient-ils rerevoir meilleure, plus solide et plus complète, que celle du livre que nous signalons, — lequel se recommande et par sa valeur intrinsèque et par les hautes approbations dont il est revêtu ?

Messieurs les curés y trouveront quinze prênes courts, substantiels, modestes de style, mais brillants de cette sagesse pratique qu'ont donnée à l'auteur vingt-cinq années de ministère paroissial.

Et, après avoir été parlés en chaire, ces prênes, grâce au format modeste et au prix modique du volume qui les contient, feront sans doute leur chemin jusqu'aux foyers de nos familles canadiennes, où l'on voudra les relire pour mieux les pratiquer : espérons-le dans l'intérêt de notre chère patrie.

Voici la table des matières de l'ouvrage que nous sommes heureux de signaler aux membres du clergé et à toutes les familles chrétiennes :

Premier prône. — Grandeur des enfants et grandeur de la mission des parents.

Deuxième prône. — Un foyer chrétien.

Troisième prône. — Soins de l'enfant avant et après sa naissance. Respect à Dieu et à l'enfant.

Quatrième prône. — Education, instruction, correction, bon exemple.

Cinquième prône. — L'éducation doit commencer dès le berceau.

Sixième prône. — La conscience. Nécessité et manière de la former chez l'enfant.

Septième prône. — La conscience. Nécessité de la défendre et de la préserver chez l'enfant.

Huitième prône. — Mauvaises lectures, mauvaises compagnies.

Neuvième prône. — Vocation des enfants. Trois chemins pour aller au ciel.

Dixième prône. — Devoirs des parents par rapport au mariage de leurs enfants.

Onzième prône. — Devoirs des parents par rapport au célibat chrétien de leurs enfants.

Douzième prône. — Devoirs des parents par rapport à l'état religieux ou ecclésiastique de leurs enfants.

Treizième prône. — Devoirs des parents envers leur enfants appelés à l'état religieux ou ecclésiastique.

Quatorzième prône. — Opposition des parents à la vocation religieuse ou ecclésiastique de leurs enfants.

Quinzième prône. — Sanction du quatrième commandement pour les enfants et pour les parents.

L'auteur a reçu de la part du Saint-Père la lettre suivante :

Révérendissime Seigneur,

Avec la lettre qui l'accompagnait, est parvenu au Saint-Père l'exemplaire à lui remis du livre intitulé : *Devoirs principaux des parents envers leurs enfants*. Sa Sainteté a beaucoup agréé cet hommage, et Elle félicite Votre Seigneurie d'avoir si bien couronné sa vingt-cinquième année de ministère paroissial. En même temps, Elle souhaite la plus large diffusion à ce très utile travail de Votre Seigneurie, et avec affection lui envoie une bénédiction spéciale.

En portant cela, par ordre de Sa Sainteté, à la connaissance de Votre Seigneurie, je me réjouis de me déclarer, avec les sentiments d'une particulière estime,

De Votre Seigneurie Révéréndissime,

Le très affectonné pour la servir,

R. card. MERRY DEL VAL.

Révéréndissime Léandre Poitou,

Vicaire-général du diocèse d'Angoulême.

Rome, le 30 décembre 1904.

For: de cette approbation du Saint-Père, M. l'abbé Poitou se propose de publier une édition populaire de son opuscule, dont le prix ne dépasserait pas 10 centins.